



## Le saviez-vous ?

**En entretenant des liens étroits, par l'intermédiaire de sa filiale NATIXIS, avec des banques israéliennes, le groupe Banques Populaires-Caisses d'Épargne est complice de la colonisation de territoires palestiniens par l'État d'Israël.**

La colonisation israélienne dans les Territoires palestiniens occupés viole le droit international (4<sup>ème</sup> Convention de Genève) : en perpétuant l'occupation, le gouvernement israélien bloque toute solution politique de paix juste et durable, et entrave tout développement économique palestinien.

### **Le système bancaire israélien est un acteur structurel de la colonisation**

- ▶ en finançant des programmes de construction de logements dans les colonies
- ▶ en accordant des crédits aux entreprises présentes dans les colonies
- ▶ en installant des agences bancaires dans les colonies

De leur côté, de grandes entreprises israéliennes fournissent à ces colonies les services de base, eau, électricité, télécommunications...

**Un rapport de 2017 (1) prouve que des banques et assurances françaises ont directement ou par le biais de fonds d'investissement des liens financiers avec ces banques et entreprises israéliennes : c'est notamment le cas de AMUNDI (filiale du Crédit Agricole) de la Société Générale, de BNP Paribas, d'AXA et la filiale NATIXIS du groupe Banques Populaires-Caisses d'Épargne;**

### **Comment se traduit le soutien des banques françaises dont la Banque Populaire et sa filiale Natixis à la colonisation israélienne ?**

- ▶ par l'octroi de prêts d'un montant total de 288 millions d'euros, sur la période 2004 à 2020, à l'entreprise **Israël Electric Corporation . IEC** approvisionne en électricité l'ensemble des colonies illégales en Cisjordanie occupée.
- ▶ par des prises de participation minoritaires, directes ou indirectes, dans le capital des banques israéliennes. Pour la **Banque Populaire**, ces prises de participation sont effectives, par l'intermédiaire de sa filiale **Natixis**, dans 6 des 9 banques ou entreprises israéliennes participant activement à la colonisation : **Bank Hapoalim, Bank Leumi, Israeli Discount Bank, Mizrahi Tefahot Bank, Bezeq, Elbit Systems**. Or, selon les *Principes directeurs des Nations Unies* « Tout investissement des banques auprès des entités israéliennes constitue une relation économique, quel que soit son montant ».

## **Pourquoi la Banque Populaire doit cesser sa collaboration avec les banques israéliennes ?**

► Parce que cette collaboration contribue à une violation du droit international

La Banque Populaire contrevient au respect de la loi française relative au *Devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre* (Loi n° 2017.399 du 27 Mars 2017 La loi précise que « le plan comporte les mesures de vigilance raisonnables propres à identifier et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales ». Cette obligation s'applique **à l'ensemble du groupe, y compris les filiales.**

La Banque Populaire contrevient à l'ensemble des obligations et principes du Droit International. En Mars 2015, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a adopté une résolution qui demande aux entreprises de prendre des mesures afin d'éviter de contribuer à l'implantation ou au maintien de colonies israéliennes.

► Parce que cette collaboration est contraire aux principes et aux valeurs affirmés par la banque elle-même

► Parce que d'autres banques et institutions financières étrangères ont déjà mis fin à toute relation avec les banques israéliennes participant à la colonisation.

- En 2010, le le *Fonds de Pension Global du gouvernement norvégien* a ajouté sur sa liste noire d'exclusion **Shikun- Binui** et **Elbit Systems**, l'une des banques dans laquelle **Natixis** détient toujours des participations.

- En 2013, le *Fonds de pension néerlandais PGGM* a exclu 5 banques israéliennes dont 4 banques dans lesquelles **Natixis** détient toujours des participations, **Bank Hapoalim**, **Bank Leumi**, **Israeli Discount Bank** et **Mizrahi Tefanot Bank**.

- En 2014, c'était autour du *Fonds de pension luxembourgeois FDC* de se désinvestir de 5 banques israéliennes, *Danske Bank* (Danemark) et *Deutsche Bank Ethical* (Allemagne) ont placé **Bank Hapoalim** sur leur liste noire.

- En Janvier 2016, le *Fonds de pension de l'Église Méthodiste des États Unis* s'est désengagé des banques **Hapoalim** et **Leumi** et en a placé 5 autre sur sa liste noire.

## **NATIXIS, du groupe BPCE doit mettre fin à tout lien financier avec ces banques israéliennes et entreprises qui participent à la colonisation.**

(1) Se référer au rapport complet « Les liaisons dangereuses de banques françaises avec la colonisation israélienne » mars 2017 . AFPS,CCFD- TS, CGT, FIDH, LDH, Al Haq, Solidaires, Fair Finance France. <http://www.france-palestine.org/>

**Contact : AFPS 34 - [afpsgl34@gmail.com](mailto:afpsgl34@gmail.com)**